

## «Jean-Jacques LASSERRE & Jean-Claude LUCHE - « Redonnons aux départements les moyens d'agir ! »»

03/03/2016

### Jean-Jacques LASSERRE & Jean-Claude LUCHE - « Redonnons aux départements les moyens d'agir ! »

*Lors de leurs interventions respectives, les sénateurs Jean-Jacques Lasserre et Jean-Claude Luche ont rappelé le rôle premier des départements en matière de cohésion sociale et territoriale et la nécessité de les aider face aux difficultés financières qu'ils traversent.*

Les deux sénateurs centristes ont alerté sur la situation dans laquelle se trouvent aujourd'hui les départements : « Les choses vont très mal pour les départements. [...] 10 départements étaient en très grande difficulté en 2015. Ils seront une quarantaine cette année. A terme, ce sont tous les départements qui se trouveront dans l'impasse budgétaire si aucune décision n'est prise ».

Jean-Claude Luche en a rappelé les causes connues depuis longtemps : « baisse des dotations de l'Etat, morosité du marché de l'immobilier qui entraîne moins de droits de mutation pour les départements, perte de recettes de CVAE » mais aussi et surtout « des dépenses qui augmentent toujours plus vite que les recettes » notamment à cause « des besoins de solidarité grandissants en période de crise économique et sociale ». Par ailleurs, « les départements ont dû supporter des transferts de charges qui n'ont pas été accompagnés des moyens correspondants », a signalé Jean-Claude Luche.

La recherche de nouveaux moyens est plus que nécessaire pour les départements car, comme l'a indiqué l'écu, « les seules dépenses qui ont baissé dans les budgets des départements sont les investissements [...], ce qui a des conséquences dramatiques sur l'activité de nos territoires ».

De plus, « les départements ont perdu, depuis cinq ans, la moitié de leur autonomie fiscale » a indiqué Jean-Jacques Lasserre, qui a ajouté que les « départements sont en situation de totale subordination par rapport aux initiatives gouvernementales ». Il a ajouté qu'en moyenne « les dotations de l'Etat baissent chaque année de 10% quand les engagements sociaux augmentent eux de 10% ».

Il a par exemple donné le cas des départements frontaliers qui doivent, « plus que les autres départements, prendre en charge un nombre croissant de mineurs étrangers isolés » dans le cadre de la politique de protection de l'enfance.

Le sénateur des Pyrénées-Atlantique a ainsi demandé la « prise en charge par l'Etat de l'évolution des engagements sociaux relevant naturellement de sa responsabilité » ainsi que « la stabilisation et la reconstruction des recettes que les départements ont perdues ».

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS  
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - [communication@uc.senat.fr](mailto:communication@uc.senat.fr)  
Internet : [www.udi-uc-senat.fr](http://www.udi-uc-senat.fr)  
Twitter : [@UC\\_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)  
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)